



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire du 14 juin 2021

Le 14 juin 2021, à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, à la salle des associations d'ESSERTINES-EN-CHÂTELNEUF, sous la présidence de Michel JASLEIRE

Convocation du : 7 mai 2021

Les membres présents en séance (dans l'ordre du tableau) :

Michel JASLEIRE, Maire	Christophe MEUNIER
Delphine IMBERT, 1 ^{ère} Adjointe	Roger GRANDPIERRE
Bernadette FOREST 2 ^{ème} Adjointe	Carole MURE
Stéphane POYET 3 ^{ème} adjoint	Sébastien MORLEVAT
Hélène BALLEREY	Charles DUTOIT
André TRUNEL	Sébastien REYNAUD
Julien DERORY (arrivé au point IV de l'ordre du jour)	Stéphane MORLEVAT

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :

Le ou les membres absent(s) non excusé(s) : Laurine SOLLE

Le ou les membres excusés :

Monsieur le Maire fait appel à candidature pour le secrétariat de séance.

Le Conseil Municipal désigne Sébastien REYNAUD

Ordre du jour

I.	Approbation du compte rendu du 17 mai 2021	2
II.	Cession véhicule	2
III.	Décision modificative n°1 budget général communal	2
IV.	Fixation tarifs cantine	2
V.	Devis restaurateurs	2
VI.	Illiwap	3
VII.	Informatique école numérique	3
VIII.	Voirie 2022, 2023 et 2024	3
IX.	Questions diverses	4

I. Approbation du compte rendu du 17 mai 2021

Les Conseillers municipaux approuvent le compte rendu du 17 mai 2021.

II. Cession véhicule

La commune souhaite vendre son véhicule Berlingo pour 2 300 € à M. le Maire. L'achat par un élu est possible néanmoins il faut se prémunir de la prise illégale d'intérêts prévue à l'article 432-12 du code pénal tant la collectivité que M. JASLEIRE à titre personnel.

La vente du véhicule automobile doit être justifiée par une délibération motivée du conseil municipal, prise hors de la présence du maire, approuvant ou autorisant la cession.

M. le Maire JASLEIRE ne prend pas part au vote.

Considérant qu'aucune autre personne a été intéressé pour reprendre le véhicule Berlingo,

Après délibération, et à l'unanimité (12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), le Conseil municipal :

- **ACCEPTÉ** de vendre le véhicule de la commune Citroën Berlingo à M. JASLEIRE pour 2 300 €.

(délibération n°2021-06-001)

III. Décision modificative n°1 budget général communal

Il convient de procéder aux réajustements de certains comptes du budget général de la commune 2021 et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
2046	Attribution de compensation d'investissement	792.00 €	
2115	Terrains Bâti	-792.00 €	
TOTAL :		0.00 €	0.00 €

Après délibération, et à l'unanimité (13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), le Conseil municipal :

- **ACCEPTÉ** les décisions modificatives au budget 2021 indiquées ci-dessus.

(délibération n°2021-06-002)

IV. Fixation tarifs cantine

Madame la 1^{ère} adjointe propose de reporter ce point au prochain conseil car la commune veut l'avis des parents d'élèves sur la fixation des tarifs des repas servis dans les cantines pour les élèves pour l'année scolaire 2021-2022.

V. Devis restaurateurs

Mme la 1^{ère} adjointe informe le conseil que la commune a reçu en rendez-vous plusieurs restaurateurs pour les repas de la cantine scolaire.

Le choix du restaurateur se fera au prochain conseil car la commune veut l'avis des parents d'élèves.

VI. Illiwap

Madame la 2^{ème} adjointe présente au conseil une nouvelle technologie de l'information et de la communication. Il s'agit de l'équipement ILLIWAP pour la gestion des informations et des alertes aux citoyens. Les citoyens auront à scanner le QR code ou entré manuellement le code de la commune.

Les messages aux abonnés concernent, en général, la vie globale de la commune : évènement, cérémonie des vœux du Maire, ouverture du recensement, fête du village, bulletin municipal, compte rendu du conseil, changement d'horaires etc...

Cette application, totalement anonyme, et gratuite pour les citoyens, garantit qu'aucunes données personnelles des utilisateurs ne sont collectées et donc aucun fichier n'est à tenir à jour par la mairie, assurant ainsi une tranquillité totale avec la RGPD. De plus ILLIWAP s'inscrit totalement dans les démarches mises en place dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde.

Différents forfaits d'abonnement annuel illiwap existent :

- « Premiers pas » est de 120 € HT ;
- « Premium » à 392 € HT ;
- « Sur mesure » à 419 € HT ;

Après délibération, et à l'unanimité (14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), le Conseil municipal :

- **ACCEPTE** la version « sur mesure » du devis d'Illiwap pour une durée de 3 ans ;
- **AUTORISE** M. le Maire à signer le devis.

(délibération n°2021-06-003)

VII. Informatique école numérique

Mme la 1^{ère} adjointe informe le conseil que la commune a reçu plusieurs devis pour l'informatique de l'école numérique.

Un devis d'Informa pour 8 285.26 € HT soit 9 942.31 € TTC avec prise en charge de l'installation.

Un devis de l'Univers du PC pour 9 388.67 € HT soit 11 266.40 € TTC sans l'installation.

Un devis de Manutan pour 7 385.19 € HT soit 8 862.23 € TTC sans l'installation.

Après délibération, et à l'unanimité (14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), le Conseil municipal :

- **ACCEPTE** le devis d'Informa pour 8 285.26 € HT soit 9 942.31 € TTC ;
- **AUTORISE** M. le Maire à signer le devis.

(délibération n°2021-06-004)

VIII. Voirie 2022, 2023 et 2024

M. le Maire doit informer Loire Forez agglomération du programme voirie pour les 3 prochaines années.

Il rappelle que la commune peut faire des travaux de voirie à hauteur de 54 000 € par an.

Il propose le programme suivant :

2022 : - Chazelle (purge reprise enrobé)

- Chemin des Brosses (purge reprise enrobé)
- Le Bourg

2023 : - Chemin des Sagnes

- Chemin des Brosses
- Le Bourg
- Impasse des Faux

- Chemin des Échaux

2024 : - Chemin de la Grange

- Chemin des Sagnes

Après délibération, et à l'unanimité (14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), le Conseil municipal :

- **INFORME** Loire Forez agglomération du programme voirie ci-dessus pour les 3 prochaines années sous réserve d'éventuelle modification.

(délibération n°2021-06-006)

IX. Questions diverses

➤ **Réfection toiture et panneau solaire**

M. le Maire informe le conseil d'avoir reçu le SIEL pour une éventualité d'installer des panneaux solaires sur le toit de la mairie.

➤ **Armoire défibrillateur**

L'armoire du défibrillateur a été achetée pour la maison de santé.

➤ **Recrutement remplacement Annie Trunel**

3 personnes ont postulé pour le poste d'agent à l'école.

➤ **Zone artisanale**

Le bornage aura lieu le 30 juin 2021 ainsi que la régularisation de l'indivision de la famille Trunel.

➤ **Travaux 2021 volet**

Les travaux sont en cours.

➤ **Prochaine réunion du conseil**

La prochaine réunion du conseil aura lieu le 19/07/2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20